

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Calculs automatiques, ne pas modifier.

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	0.7	39	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	1.0	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	80	0	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3	5	10	10
Total des indicateurs calculables			79		100
INDEX (sur 100 points)			79		100



APAJH du Loir-et-Cher

51, rue de Châteaudun

45130 MEUNG SUR LOIRE

Tel. : 02 46 72 96 10 - siège@apajh45.fr